
PLAN DE DIVERSITÉ POUR L'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ. UNE QUESTION DE "DIVERSITÉ" OU DE "DÉMOCRATIE" ? *

Albert Martens
Professeur émérite, K.U.Leuven

Récemment paraissait dans le « Campuskrant » (20.9.2006), revue de la Katholieke Universiteit de Leuven, un article qui avait pour titre « Allochtone studenten aan de K.U.Leuven : een prioriteit en een kans » (Etudiants allochtones à la K.U.Leuven : une priorité et une chance).

Cet article fait la synthèse du travail d'un groupe chargé d'élaborer un plan de diversité à mettre en œuvre dans les prochaines années. Ce plan de diversité concerne les catégories "classiques" des politiques de diversité : les femmes, les personnes d'origine étrangère, les personnes handicapées et les personnes qui seraient victimes de discrimination et de traitement inégal : en raison de leur appartenance religieuse, de leur conviction syndicale ou politique, ou de leur préférence sexuelle.

La rédaction de ce plan permet également de comparer deux situations "historiques" : celle d'avant, la fin des années cinquante et soixante, et la situation actuelle, des jeunes d'origine étrangère.

Fin des années cinquante, l'accès des étudiants d'origine modeste se posait dans la perspective de la *démocratisation de l'enseignement supérieur*.

Par ces mots, trois revendications étaient proposées : *premièrement*, celle de l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes d'origine ouvrière ou modeste (employés, fonctionnaires subalternes, paysans), *deuxièmement* la participation au pouvoir décisionnel dans l'université, de groupes qui en étaient précédemment exclus (chercheurs et personnel scientifique, personnel administratif et technique), et *troisièmement* la participation, la responsabilité et l'engagement de l'université, comme institution, dans les problèmes politiques et sociaux de la société globale.

* Nous remercions vivement Luc Huyse pour ses réflexions éclairantes et Luce Schweitzer pour ses corrections judicieuses.

Une comparaison entre la première revendication : promouvoir l'accès à l'université des enfants des couches moins favorisées) et la revendication actuelle des jeunes issus de l'immigration pourrait faire croire qu'il s'agit d'un problème similaire. Ne serait-ce pas en effet une "répétition" de ce que nous avons connu il y quarante ans, quand l'université était effectivement un "bastion" réservé aux classes supérieures ?

Une comparaison plus minutieuse des deux revendications pour une plus grande participation aux études supérieures fait apparaître une série de différences et de changements de perspectives. Elles concernent tant la conjoncture socio-économique de ces deux périodes, que le fonctionnement de l'institution universitaire et les caractéristiques propres des catégories concernées. Nous les énumérons brièvement :

1. Le contexte historique : des conjonctures différentes

Fin des années cinquante et début des années soixante (golden sixties) la croissance économique et le développement du bien-être favorisaient la mobilisation de tous les talents. Le développement industriel (fordisme, production de masse de biens de consommation durable) et la diminution importante du chômage (moins de 4% de la population active au chômage entre 1962 et 1967) demandaient la mise au travail des catégories plus "faibles" (femmes, scolarisés de couches sociales moins élevées). La nécessité de trouver des travailleurs et des cadres qualifiés rendait possible ce que Luc Huyse appelle « un mariage heureux » entre les besoins de l'économie et la revendication pour plus de justice sociale (sous le vocable de la démocratisation de l'université) (Huyse, 2005a&b). La lutte pour plus de compétitivité et la concurrence entre les puissances pour la conquête de l'espace permirent la mise au travail de quantités d'ingénieurs, techniciens etc. Ceux-ci pouvaient bénéficier de bourses d'études de plus en plus nombreuses. Pour les emplois peu qualifiés par contre, les entreprises firent appel à la main-d'œuvre immigrée.

Ce mariage heureux prit toutefois fin vers le milieu des années septante (crise pétrolière) et l'on vit un ralentissement considérable de l'accès à l'université de jeunes (belges) des classes "populaires". Depuis cette période le nombre d'étudiants dont les parents ont un statut d'ouvrier, ne dépasse plus les 10% en Belgique.

La période actuelle est-elle comparable à cette période-là ? Bien sûr le ministre flamand de l'enseignement et du travail, Frank Vandenbroucke insiste sur la mobilisation de tous les talents ainsi que sur l'urgence d'augmenter la participation à l'enseignement des jeunes issus de l'immigration. Un même son de cloche dans les rapports d'un groupe de travail de la Fondation Roi Baudouin dans le cadre de la recherche "Accent op talent" (L'accent sur les talents) (Bossaerts, e.a., 2002). Toutefois, L. Huyse constate que ces

questions n'apparaissent pas comme une priorité capitale dans les programmes des partis politiques flamands. Bien au contraire, les entreprises sont plus préoccupées de recruter à l'étranger les experts et techniciens et de voir faciliter l'immigration sélective et temporaire, que de mobiliser le potentiel intellectuel inexploité qui existe déjà au sein du royaume. Les cris répétés du patronat pour élargir et faciliter l'immigration concernent justement le personnel qualifié et non plus les moins qualifiés. Ceci ne favorise certainement pas un mouvement d'ouverture de l'université à des étudiants issus de l'immigration.

2. L'université : une institution élitaire et gérée de manière très traditionnelle

Quoique le nombre d'étudiants ait considérablement augmenté, le recrutement des étudiants s'opère principalement dans les couches de revenus supérieurs et moyens. La féminisation de l'université n'a nullement favorisé ni développé de manière conséquente le recrutement dans les couches sociales moins favorisées (Elchardus, Huyseune, 2000). Ces couches continuent à ne contribuer que très marginalement à la population d'étudiants universitaires. Dans ces conditions les jeunes issus de l'immigration ne feront guère le poids. La vague de démocratisation de l'enseignement supérieur ne s'est manifestement pas propagée depuis le milieu des années septante. On voit peu que de changements profonds sont à attendre dans ce sens pour les milieux moins favorisés et particulièrement pour les jeunes issus de milieux immigrés.

Enfin, dans les années cinquante, l'université de la K.U.Leuven s'était assurée que des représentants du monde ouvrier chrétien (MOC/ACW) ou agricole (Boerenbond) soient présents au sein du conseil d'administration. Il ne fait pas de doute que ces représentants ou ces "intermédiaires" veillaient d'une manière ou d'une autre à ce que les intérêts de ces collectivités soient pris en compte, que ce soit en matière de programme de recherche ou de recrutement des étudiants.

Actuellement les communautés issues de l'immigration ne bénéficient pas d'une telle représentation au sein du conseil d'administration. Il ne fait pas de doute que cette absence limite considérablement la capacité que pourrait avoir cette institution de (re)penser son rôle et sa fonction d'institution confessionnelle "catholique". Dans un monde qui se veut plus sécularisé mais aussi confronté de plus en plus à une pluralité de religions et de confessions, quelle place donner à un enseignement connoté d'une seule confession ? Transformer cette université séculaire et historique en une université où "tous les croyants" ou du moins les adeptes du monothéisme seraient les bienvenus, relève à ce stade-ci et pour l'instant, de l'utopie.

3. L'ampleur des différences entre le prolétariat autochtone des années cinquante et le prolétariat issu de l'immigration

Sous ce vocable quelque peu "classiciste" nous énumérons ici quelques particularités qui rendent plus complexe la comparaison entre les années cinquante et l'époque actuelle.

Premièrement, l'écart entre les classes sociales a considérablement augmenté. Dans les années cinquante et surtout après, de nombreux parents bénéficiaient d'un emploi stable; les deux parents avaient bien souvent un emploi permettant de vivre mieux et de financer les études de leurs enfants y compris les études universitaires. Pour beaucoup de jeunes issus de l'immigration cette situation n'existe pas et n'a peut-être jamais existé. Chômage fréquent, emplois précaires, revenus de remplacement et autres indemnités sont beaucoup plus fréquents pour cette catégorie de parents. En d'autres termes, comparée aux années soixante, la distance pour accéder à l'université s'est accrue. Le point de départ a considérablement "reculé".

Mais cette plus grande distance n'est pas seulement économique ou financière. Culturellement aussi, le "monde de l'université" est devenu pour ces familles encore plus "étranger". Exclue du travail stable dans de grandes entreprises, les parents ne rencontrent plus les "intellectuels" (ingénieurs, licenciés, etc.) qui par leur fonction de cadre ou de dirigeants, montraient ce que des études supérieures pouvaient signifier, et faire naître l'espoir que les plus doués parmi leurs enfants pourraient un jour accéder à ces emplois.

Deuxièmement, les canaux traditionnels de l'ascension sociale sont considérablement "ensablés" pour les jeunes issus de l'immigration. Dans les années soixante, la promotion sociale effectuée par les universitaires issus de milieux populaires s'effectuait fréquemment par le biais d'institution déterminée : l'armée, l'enseignement, les services publics (et pour les catholiques, la prêtrise) (Vandekerckhove, Huyse, 1977). Or nous devons constater que ces structures permettant la promotion sont actuellement, particulièrement fermées aux jeunes diplômés issus de l'immigration. La construction et la promotion sociale sur une ou deux générations s'en trouvent handicapés pour les allochtones.

Enfin, *troisièmement*, le contexte de la scolarité des enfants issus de l'immigration est aussi fort différent et peu comparable à ceux des enfants autochtones, d'origine modeste, des années soixante (Campioli, 1977) :

- Le retard scolaire des enfants allochtones est plus considérable : en moyenne une à deux années scolaires ;
- La scolarité s'effectue bien souvent dans des institutions à forte concentration d'enfants issus de l'immigration "concentratiescholen". Ces institutions orientent plus facilement leurs élèves vers l'enseignement professionnel ou technique et beaucoup

plus rarement vers l'enseignement supérieur ou universitaire ;

- Les parents d'enfants allochtones sont moins incités à faire poursuivre des études par leurs enfants. En Flandre, le rôle du clergé pour inciter les parents d'enfants doués à poursuivre les études, est devenu légendaire ;
- De nombreuses familles d'origine immigrée viennent de milieu rural, souvent illettré et peu familiarisé au monde urbain et scolarisé. Cette situation fut beaucoup moins le cas en Flandre.

De manière générale si l'on compare avec les années soixante, la "proximité" entre la vie de ces familles et le "monde de l'université" n'existe presque pas. Ce monde leur est beaucoup plus étranger que ce n'était vraisemblablement le cas pour une famille populaire des années soixante.

N'oublions pas pourtant, que malgré cette fragilité sociale, nombre de parents de ces milieux ont réussi à soutenir les leurs dans leurs études, le quotient intellectuel de ces milieux étant – au moins – égal à ceux du monde ouvrier en général.

4. Actions et mobilisation collectives pour soutenir l'effort dans l'investissement

L. Huyse signale enfin que durant les années soixante les étudiants d'origine ouvrière étaient à l'origine de nombreuses initiatives pour faciliter ou diminuer les coûts des études : service de cours bon marché, service logement, restaurants bon marché, etc. A cette époque les services et avantages sociaux furent créés et (auto-)gérés pas les étudiants bien avant de bénéficier du soutien de l'université ou de l'état Huyse, (2005a&b). Actuellement nous ne pouvons distinguer que fort sporadiquement l'existence d'efforts de mobilisation comparables parmi les étudiants des communautés allochtones. Mais les concepts "compter sur ses propres forces" sont-ils bien encore de notre temps ? D'autre part nous pouvons prévoir que des mobilisations ne se feront pas tant pour obtenir des avantages financiers ou sociaux mais plutôt pour obtenir la reconnaissance de spécificités culturelles, voire religieuses. De même le contenu des cours, la reconnaissance historique de l'immigration, l'adaptation de l'organisation universitaire à des étudiants d'origine immigrée, etc. est plus que jamais à l'ordre du jour.

5. Démocratisation ou politique de diversité ?

En formulant la question de l'accès limité à l'université de jeunes issus de l'immigration – principalement marocaine et turque à ce stade (2006) – sous la forme d'une "politique de diversité", l'université de la K.U.Leuven essaye d'opérer un "aggiornamento" permettant

d'aborder enfin la question de l'accès et des réussites scandaleusement limitées de ces jeunes. L'intention est certes louable. Mais en focalisant la question sur la "diversité" nous ne pouvons faire l'économie d'une analyse minutieuse de la question de l'équité et de la justice sociale.

A une époque antérieure, celle des années soixante, cette question a fait l'objet d'un large débat de société. Une génération de jeunes a pu accéder ainsi grâce à leur audace, leur courage et leur mérite mais aussi grâce à des réformes structurelles de l'enseignement, à une promotion sociale incontestable. La mise en œuvre d'un "plan de diversité", une initiative somme toute fort prudente et limitée, ne peut ignorer l'ampleur de la question, telle qu'elle apparaît à la relecture de l'histoire...et telle qu'elle se retrouve dans l'accès au travail, tout simplement.

Bibliographie

Campioli G. (1977), Enfants migrants et réussite scolaire : les exceptions, in *Recherches Sociologiques* (8) 2, 245-273.

Bossaerts B., Denys J., Tegenbos G. (2002), *Accent op talent. Een geïntegreerde visie op leren en werken*. Eindrapport van de commissie "Een nieuw perspectief voor technische en technologische beroepen en opleidingen" aan de Koning Boudewijstichting. Antwerpen: Garant.

Elchardus M., Huyseune M. (2000), *Drukke, werk en liefde. Loopbaan en gezin in het leven van universitaire gediplomeerde veertigers*. Brussel: VUBPress.

Huyse L. (2005a), De nieuwste zoektocht naar talent. *De Standaard*, 10-1-2005.

Huyse L. (2005b), Sociale ongelijkheid in het onderwijs: een blijver. *De Morgen*, 15-1-2005

Vandekerckhove L., Huyse L. (1977), *In de buitenbaan. Arbeiderskinderen, universitair onderwijs en sociale ongelijkheid*. Antwerpen: SWU.

Werkgroep Allochtone studenten (2006), Allochtone studenten aan de K.U.Leuven. Een prioriteit en een kans. Leuven: *Campuskrant* 20/9/2006.